

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La nouvelle construction de l'école primaire de MOUFIA a permis de libérer un certain nombre de locaux à l'ancien groupe scolaire notamment une longère de 5 classes éclairs.

Afin de pouvoir les utiliser à des fins extra-scolaires, je vous demanderai Mesdames et Messieurs, de désaffecter ces bâtiments.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous soumetts le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

Ces classes "éclairs" sont destinées à l'installation de diverses associations. Dans l'une d'elles, se trouve déjà un club de 3ème Age.

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

Lu
ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé Patrice RAONIER

Une copie certifiée conforme

Le Directeur des Finances et des

Collectivités Locales

Le 24 avril 1978

Le Chef de Bureau délégué

J. BACOSTE